

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ECOSLOPS – DEUX DECISIONS TRES POSITIVES POUR NOS UNITES DE SINES ET DE MARSEILLE

- Portugal : 3.032 k€ non remboursables sur l'aide européenne IAPMEI
- Marseille : autorisation d'exploiter accordée au projet

PARIS, le 31 janvier 2019 – Ecoslops rend compte de deux décisions importantes pour son site existant de Sinès au Portugal et celui en construction à Marseille.

Ecoslops rappelle que son investissement au Portugal pour la première unité industrielle de Sinès avait bénéficié d'une avance conditionnée de 6.277 k€ de la part de IAPMEI (fonds FEDER européens). Le 30 janvier 2019, IAPMEI a signifié à Ecoslops sa décision de rendre non remboursable la somme de 3.032 k€ (sur un total restant à rembourser de 5.177k€ à fin décembre 2018). Ecoslops a toujours comptabilisé la totalité de cette aide en créances (poste avances conditionnées). La décision de IAPMEI se fonde sur le fait que 100% des objectifs socio-économiques qui avaient été fixés à Ecoslops lors de l'octroi de l'aide ont été remplis par la société.

Ecoslops se réjouit de cette décision qui conforte son bilan et lui permet de focaliser ses ressources sur les nouveaux projets en développement.

A ce sujet, concernant le projet de Marseille, Ecoslops a reçu cette semaine l'autorisation d'exploiter l'unité de production de produits pétroliers au sein de la plateforme TOTAL La Mède à Châteauneuf les Martigues. Le permis de construire avait été accordé en septembre et cette dernière autorisation clos le dossier réglementaire indispensable à la construction et à l'exploitation de l'unité. L'ensemble des lots d'études et d'équipements a été attribué et les entreprises ont démarré les travaux et la fabrication des équipements. La date de démarrage prévisionnelle de l'unité est le dernier trimestre 2019.

Ces deux décisions sont la démonstration qu'Ecoslops a la capacité de satisfaire aux exigences les plus élevées des administrations européennes tant d'un point de vue financier, que social ou technique. Elles reflètent la qualité et l'engagement de ses équipes.

A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME.

Contact Relations investisseurs : info.esa@ecoslops.com - 01 83 64 47 43

Ecoslops est la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et écologique.

ALESA

EURONEXT
GROWTH



INTÉGRÉ À LA
STRATÉGIE PORTUAIRE



ÉCONOMIQUE



ÉCOLOGIQUE



TRAÇABLE